

**FORUM MONDIAL SUR L'AGRICULTURE**  
**16 – 17 mai 2006, Paris**

**CONTRAINTES INTERNES AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE L'AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE**

**Issoufou Dare**  
**Union Economique & Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)**

**Introduction**

Le secteur agricole constitue une composante déterminante des économies des Etats africains : il représente 60 % de la main d'œuvre totale, 20 % des exportations totales de marchandises et 17 % du produit intérieur brut (PIB). Bien que la situation alimentaire reste préoccupante dans la plupart des pays, il est montré qu'on peut produire plus et mieux en Afrique. De fait, les réserves de productivité sont importantes : les superficies arables irriguées sont les plus faibles du monde, certaines filières (viande bovine) valorisent des ressources domestiques non exploitées. Le potentiel de croissance existant est insuffisamment exploité en raison de nombreuses contraintes internes et externes.

**Principales contraintes internes communes**

**Contraintes des ressources productives naturelles**

***Aléas climatiques***

Les agricultures africaines sont confrontées à de fortes variations de la pluviométrie entraînant des variations erratiques de la production. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, les pays du Sahel doivent faire face à des variations moyennes de production d'une année sur l'autre autour de 20 %, alors que les pays côtiers enregistrent des variations de l'ordre de 10 %. Ces fluctuations à court terme de l'offre induisent une forte instabilité des prix intérieurs des produits agricoles et contribuent au maintien de l'insécurité alimentaire.

***Pauvreté des sols et pression foncière***

L'essor démographique (environ 3 % /an), associé à une agriculture extensive entraînant une disparition progressive des jachères, engendre une forte pression agro démographique sur les ressources foncières (terre, eau, pâturage) et une baisse de la fertilité des sols naturellement pauvres, ainsi qu'une dégradation de l'ensemble des ressources naturelles. On estime que sur les 874 millions d'hectares de terres en Afrique se prêtant à l'agriculture, 83 % ont des problèmes de fertilité des sols et d'autres difficultés, et nécessitent des améliorations et des amendements.

**Contraintes économiques et politiques**

***Insuffisance des investissements publics et privés***

De façon générale, en Afrique au Sud du Sahara, le secteur rural reçoit de moins en moins d'investissements. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, alors qu'en 1990 le secteur agricole représentait 15 % de l'Aide Publique au Développement (APD), aujourd'hui il reçoit moins de 5 % de cette aide. Par ailleurs, la plupart des Etats africains ne parviennent pas à respecter les résolutions de la Déclaration de Maputo de juillet 2003 (Conférence des chefs d'Etat de l'Union africaine), qui leur recommandent de consacrer au moins 10 % de leurs propres ressources budgétaires à l'agriculture. Qui plus est, en raison de l'insuffisance de garantie, des risques liés à l'activité agricole (précipitations, criquets, crises sanitaires, etc.) et de la faible rentabilité de l'agriculture, le système bancaire intervient très faiblement dans le monde rural. Ainsi,

tandis que l'agriculture de la zone UEMOA contribue pour 30 % du PIB régional, elle ne reçoit que 6,10 % du crédit court terme, 4,59 % du crédit moyen terme et 2,15 % du crédit long terme. Cette absence de financement bancaire est une des principales contraintes (avec la question foncière) à une forte implication du secteur privé dans l'activité agricole.

### ***Insuffisance des infrastructures et des équipements ruraux***

Une des grandes contraintes au développement de l'agriculture est le faible développement de l'ensemble des infrastructures rurales, principalement les infrastructures de transport, de stockage, de transformation de produits agricoles et de marchés, en dehors des grandes zones de production d'exportation. Plusieurs pays sont enclavés de même que les zones de production, avec une dotation en infrastructures insuffisante. La densité moyenne du réseau routier en Afrique au Sud du Sahara est de 0,86 km pour 1000 habitants, elle est de 1,8 km pour 1000 habitants en Asie du Sud et pour les pays à revenu intermédiaire, on compte 8,5 km pour 1000 habitants. L'insuffisance des infrastructures et/ou leur mauvaise qualité grèvent fortement la compétitivité de l'agriculture africaine

### ***Régimes fonciers non sécurisant***

Dans la plupart des Etats, on observe une insécurité foncière croissante, liée entre autres à la coexistence de régimes fonciers traditionnels et modernes et aux difficultés d'application des législations foncières. Cela se traduit par de nombreux conflits et la faiblesse des investissements durables dans l'activité agricole.

### ***Industrie agro alimentaire peu performante***

Il y a une très forte synergie entre l'existence d'un tissu agro-industriel performant et les autres principaux facteurs de croissance agricole que sont la meilleure exploitation des sols et des ressources en général, les engrais, les variétés végétales et animales améliorées, l'amélioration des infrastructures et les meilleures intégrations. Un tissu industriel adéquat encourage les agriculteurs à investir dans l'amélioration des terres et les autres facteurs de production. L'Afrique en général est insuffisamment dotée d'industries agro-industrielles capables de « tirer » la production. (Ex. à peine 5 % du coton africain sont transformés en zone UEMOA).

## **Contraintes techniques et institutionnelles**

### ***Maîtrise de l'eau insuffisante***

L'irrégularité des précipitations et la faiblesse des rendements rendent nécessaire la pratique de l'irrigation. La FAO estime que le pourcentage de terres arables irriguées est d'environ 7% pour l'ensemble de l'Afrique (il est de 3,7 % pour l'Afrique subsaharienne, étant donné que 40 % des terres irriguées se trouvent en Afrique du Nord). Les chiffres sont de 10 %, 29 %, et 41 %, respectivement pour l'Amérique latine, l'Asie de l'Est et du Sud-est, et l'Asie du Sud.

### ***Faible utilisation des intrants***

Outre la mauvaise absorption des éléments nutritifs, l'apport total des engrais est très faible, en dehors de quelques filières de rente. L'épandage d'engrais en Afrique n'est que de 21 Kg par ha de terre cultivée par an, et il est encore inférieur en Afrique subsaharienne avec 9 kg par ha. Les chiffres correspondants sont de 100 kg en Asie du Sud, 135 kg en Asie de l'Est et du Sud-Est, 73 kg en Amérique latine et 206 kg dans les pays industrialisés.

### ***Faibles capacités organisationnelles et techniques des agriculteurs***

On observe à des degrés divers une insuffisance générale des compétences à tous les niveaux de la production (et de son environnement) liée à la faiblesse (voire à la détérioration depuis 15 ans) de tous les dispositifs nationaux de formation. De plus, la formation professionnelle agricole a toujours été le parent pauvre des budgets consacrés à l'éducation, au profit de l'enseignement dit « général » et de la formation universitaire, alors que l'agriculture constitue le principal secteur d'emploi. Ceci limite les possibilités

d'une véritable professionnalisation des producteurs, et par conséquent réduit fortement les capacités de réponse de l'offre face au nouvel environnement économique régional et international.

### ***Recherche agricole et vulgarisation***

La recherche agricole souffre notamment du manque de financement et de programmes adaptés aux besoins actuels réels, de programmes à moyen et long terme. Les services de vulgarisation de l'Etat, par manque de ressources humaines et financières pour fonctionner, sont peu efficaces. Ils sont peu ou pas appuyés par les services de la recherche.

### ***Politiques agricoles soumises à de fortes contraintes macroéconomiques***

Au début des années 90, les programmes d'ajustements structurels ont fortement déterminé les politiques agricoles et de sécurité alimentaire, limitant les instruments traditionnels de ces politiques comme les subventions, les restrictions aux importations et la protection du marché intérieur. De plus, face aux contraintes macro-économiques, la politique agricole n'est plus perçue comme une priorité budgétaire. Il en résulte que le choix des politiques et leur mise en œuvre sont déterminés par les contraintes macro-économiques et les incertitudes sur leur financement qui dépendent en grande partie de l'aide extérieure.

Par ailleurs, les structures d'intervention en milieu rural ne sont pas encore adaptées aux nouveaux défis des politiques agricoles : protection de l'environnement, les normes techniques et sanitaires, la lutte contre la pauvreté, etc.

## **Conclusion**

Bien que ces contraintes pèsent lourdement sur la productivité et la compétitivité de l'agriculture au Sud du Sahara, on note plusieurs motifs d'espoir. La construction d'espaces économiques intégrés (Communautés Economiques Régionales : CER) permet de bénéficier d'économie d'échelle et de prendre collectivement certaines mesures et décisions stratégiques pour le secteur agricole : Union douanière, négociations commerciales, harmonisation des normes, fiscalité, etc. Les politiques agricoles régionales conçues par les CER définissent des objectifs communs pour leurs Etats membres et la mise en commun de certaines ressources (financières, humaines, ressources partagées..). On observe également une montée en puissance des associations professionnelles agricoles, qui tentent de s'adapter à la situation économique et institutionnelle nouvelle (désengagement des Etats, privatisation des activités de production et de commercialisation, politiques agricoles régionales, APE, etc.). Elles s'impliquent de plus en plus dans les processus décisionnels aussi bien au niveau national que régional.

---

### Sources documentaires

1. Les Grandes orientations de la Politique Agricole de l'UEMOA
2. Nouveau Partenariat pour le Développement Agricole de l'Afrique (NEPAD) – Stratégie Agricole
3. NEPAD- Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)
4. Mobilisation des investissements pour le développement agricole dans la zone CEDEAO